

**Premier CSA INRAE :  
La déclaration liminaire SUD Recherche  
et la motion sur la formation**

**Les représentant-es SUD au CSA (Comité Social d'Administration) ont décidé de siéger à la réunion du 26 avril, qui est une reconvoction suite au boycott unanime des organisations syndicales, en raison de la mobilisation contre la réforme des retraites, de la réunion prévue le 4 avril. Cette reconvoction permet en effet à l'administration de tenir la réunion en l'absence de quorum et même si aucun-e représentant-e du personnel n'est présent-e, donc sans aucun échange ni dialogue social et avec des décisions prises unilatéralement.**

**Cependant :** (suite avec notre déclaration liminaire)

**Même si nous sommes présents et présentes aujourd'hui, SUD reste solidaire avec l'intersyndicale dans la mobilisation contre la réforme des retraites.**

**SUD participe aussi aux combats pour la biodiversité, le climat et une agriculture durable.** Sur les néonicotinoïdes nous avons gagné contre le lobby agroindustriel, ce n'est pas souvent. Nous continuerons à questionner le rôle du service public dans la construction des alternatives en agriculture, alimentation et environnement pour bâtir un futur vivable, par exemple sur les NBT, sur l'eau (dont sa privatisation dans les bassines). Nous continuerons à dénoncer l'accaparement des terres agricoles par l'agro-industrie, leur artificialisation par des mégaprojets d'un autre temps (dont Saclay est un triste exemple), et la criminalisation des mouvements de défense de l'environnement. On ne dissout pas un soulèvement !

L'interdiction des néonicotinoïdes avait de quoi nous rendre optimistes pour une de nos autres luttes syndicales : **l'abandon par le gouvernement de l'injuste recul de deux ans de l'âge de départ à la retraite.** Partout la mobilisation est forte, y compris à l'INRAE. Mais le Président et son gouvernement passent en force : 49.3, violences policières, interdiction des casseroles, comme le dit Pierre Rosanvallon "ils nous mènent vers une pente glissante" !

**Sur les grèves,** SUD a interpellé la direction sur un souci répété dans l'institut : **le décompte fantaisiste et inéquitable des grévistes.** Il est inadmissible que le nombre de personnes recensées grévistes auprès du ministère (donc les chiffres officiels) soit systématiquement inférieur au nombre de retenues sur salaire. Pour nous, si le recensement n'est pas juste, donc le même pour tous et toutes, aucune retenue sur salaire ! A ce sujet nous félicitons la CGT pour sa victoire en Comité Européen pour les Droits Sociaux dans la reconnaissance de la non-conformité du 1/30<sup>ème</sup> pour la Fonction Publique d'Etat. Nous attendons rapidement la traduction de cette condamnation dans l'amélioration de nos droits à la grève sur moins d'une journée.

**Pour revenir à l'instance du jour, SUD retrouve ses deux sièges** avec 20,1% des voix. Mais la baisse spectaculaire de 8% de la participation est très inquiétante dans un établissement où le personnel participe plus qu'ailleurs. Face à l'effondrement de la participation, avec par exemple pour les CAP seulement 25% en AT (pour 55% en DR), ce qui conforte notre réticence au vote exclusivement électronique, **une concertation est indispensable sur le mode de scrutin et sur l'organisation des votes.**

**Pour ce premier CSAE nous avons demandé un bilan sur la dernière campagne de mobilité,** la Camob de l'automne 2022 : évidemment cela charge l'ordre du jour déjà indigeste du CSA. Mais comment faire autrement ? C'est la conséquence logique de la réforme gouvernementale qui a rétréci les instances de représentation du personnel et nous n'avons plus qu'un lieu pour questionner la DG au nom du personnel. Donc pour alléger le travail, nous vous demandons de **ne pas toucher à la Formation Permanente locale et nationale qui fonctionnait à la satisfaction générale du personnel et de l'administration.** Le bon sens doit primer ici, arrêtez les dégâts et abandonnez cette réorganisation !

**Sur l'apprentissage** : face aux difficultés croissantes de recrutement, vous avez dû mal nous comprendre en juin puis en septembre lors de notre alerte sur les difficultés croissantes de recrutement dans l'institut. Nous demandions au budget 2023 la MULTIPLICATION par 4 des postes et pas l'ADDITION de 4 postes de plus pour passer de 35 à 39 pour toute la France !

**Enfin, sur Saclay**, nous y reviendrons en séance, nous dénonçons la très mauvaise réception des bâtiments et l'incidence catastrophique sur des travaux de recherche de nos collègues, et soutenons les agriculteurs et citoyens en lutte à Zaclay contre la ligne 18.

### **Sur la formation, SUD a proposé une motion qui a été adoptée à l'unanimité des élu-es du personnel**

Depuis de nombreuses années notre institut a mis en place un système performant et réactif donnant une grande satisfaction à son personnel pour suivre des formations pour des multiples objectifs. Au niveau des centres les CLFP (commissions locales de formation permanente), participent pleinement à la politique de formation du centre, en émettant un avis sur le plan de formation local, sur les moyens et les procédures mises en place et les résultats obtenus. Elles émettent également un avis sur les demandes de formations personnelles (citoyennes) et diplômantes validant paritairement les dossiers des agents suivis par les responsables formation de centre. Ces dossiers sont ensuite revus dans les instances nationales (personnelle et diplômante aussi) pour s'assurer de la bonne équité de traitement entre centres (veillant à la participation si nécessaire des unités, à la bonne mise à disposition de moyen et temps pour l'agent) et que le budget soit utilisé à bon escient. Les formations diplômantes ont permis à de nombreuses et nombreux agent-es de progresser dans leur qualification et de concourir à une promotion. Les formations personnelles leur donnent une grande ouverture sur l'insertion citoyenne (militante), que ce soit pendant leur carrière ou pour une activité de retraite.

Tout ce fonctionnement est remis en cause par la note de service proposée, avec notamment un seul représentant ou représentante du personnel par OS en FTLV, représentation largement insuffisante compte tenu des enjeux.

**Pour toutes ces raisons, les représentant-es du personnel au CSA demandent que soit maintenu l'équivalent du système précédent, avec des commissions nationales et locales de Formation Permanente, proches des agentes et des agents, et une représentation du personnel suffisante en nombre, dans l'intérêt du personnel et de l'établissement.**